



Canadian Association for Prior Learning Assessment
...supporting the recognition of prior learning since 1997

Association canadienne pour la reconnaissance des acquis
...œuvrant à la reconnaissance des acquis depuis 1997

Media Release

For immediate distribution

Date: April 14, 2025

Canadian Association for Prior Learning Assessment (CAPLA) calls for rapid reform to improve Canada's east-west Internal Trade Agreement in support of worker mobility and skills recognition

(Montreal, QC) - The Board of Directors of the Canadian Association for Prior Learning Assessment (CAPLA) is offering its help to federal, provincial and territorial partners committed to unencumbered movement of workers across the country.

Cutting inter-provincial trade barriers means more than lifting tariffs on products between provinces such as alcohol. Canada's 2017 Free Trade Agreement (CFTA) which was signed by all the provinces, territories and the federal government, opened the door to greater flexibility for skilled workers to cross provincial boundaries without having to re-qualify, re-certify or re-register, before starting to work. The current geo-political realities have made these issues even more compelling. In addition to labour mobility, moving from one college or university to another often requires adult learners to re-do equivalent courses before graduating with a diploma or degree. The problem is even greater when people in the labour force seek recognition for the competencies they've acquired on the job.

As we face new trade barriers internationally, it is increasingly important to facilitate transferability and mobility of our skilled labour force in a seamless way across Canada, as new opportunities present themselves. Reducing barriers in both regulated and unregulated occupations makes good business sense. By revisiting unnecessary regulation and improving processes to assess and recognize the prior learning (RPL) of newcomers' and Canadians' competencies and credentials, we will strengthen our economy and efficiency in meeting labour market demands. This will require a new skills and learning recognition framework and implementation strategy that is easily understood across sectors, especially by employers, regulatory bodies and academic institutions.

CAPLA will be discussing these issues at its upcoming face-to-face conference in [Antigonish, Nova Scotia on May 26-28, 2025](#) and welcomes all stakeholders interested in improving Canada's learning recognition and assessment systems. Also stay tuned to CAPLA for future opportunities this fall involving officials from the Forum of Labour Market Ministers (FLMM), the Committee on Internal Trade (CIT) along with academic leaders, occupational bodies, sector councils and other stakeholders working on competency frameworks, existing Canadian partnerships and promising recognition practices to support worker mobility and skills recognition. Please visit the CAPLA website at www.capla.ca for additional details.

*CAPLA is Canada's leading not-for-profit RPL practitioner organization committed to the awareness, acceptance, assessment and recognition of all types of learning regardless of where it was acquired.

For media enquiries, please contact:

Andy Brown, Interim Executive Director and Board Chair, CAPLA

Phone: 514-568-2642

Email: info@capla.ca



Canadian Association for Prior Learning Assessment
...supporting the recognition of prior learning since 1997

Association canadienne pour la reconnaissance des acquis
...œuvrant à la reconnaissance des acquis depuis 1997

Communiqué de presse

Pour distribution immédiate

Date : 14 avril 2025

L'Association canadienne pour l'évaluation des acquis (ACAPLA) réclame une réforme rapide afin d'améliorer l'Accord sur le commerce intérieur est-ouest du Canada à l'appui de la mobilité des travailleurs et des travailleuses et de la reconnaissance des compétences

(Montréal, QC) - Le conseil d'administration de l'Association canadienne pour la reconnaissance des acquis (CAPLA) offre son aide aux partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux qui s'engagent à assurer la libre circulation des travailleurs partout au pays.

L'élimination des obstacles au commerce interprovincial ne se limite pas à la suppression des droits de douane sur les produits comme l'alcool. L'Accord de libre-échange (ALEC) du Canada de 2017, qui a été signé par toutes les provinces, tous les territoires et le gouvernement fédéral, a ouvert la porte à une plus grande flexibilité pour les travailleurs et les travailleuses qualifié(e)s afin qu'ils et elles puissent traverser les frontières provinciales sans avoir à se qualifier de nouveau, à se recertifier ou à se réinscrire avant de commencer à travailler. Les réalités géopolitiques actuelles ont rendu ces questions encore plus pressantes. En plus de la mobilité de la main-d'œuvre, le fait de passer d'un collège ou d'une université à un autre oblige souvent les apprenants adultes à refaire des cours équivalents avant d'obtenir leur diplôme. Le problème est encore plus grand lorsque les gens sur le marché du travail cherchent à faire reconnaître les compétences acquises au travail.

Alors que nous sommes confrontés à de nouveaux obstacles au commerce à l'échelle internationale, il est de plus en plus important de faciliter la transférabilité et la mobilité de notre main-d'œuvre qualifiée de manière intégrée partout au Canada, à mesure que de nouvelles possibilités se présentent. Réduire les obstacles dans les professions réglementées et non réglementées est une question de bon sens sur le plan commercial. En réexaminant la réglementation inutile et en améliorant les processus d'évaluation et de

reconnaissance des acquis et compétences et des qualifications des nouveaux arrivants et des Canadiens et Canadiennes, nous renforcerons notre économie et notre efficacité pour répondre à la demande du marché du travail. Pour ce faire, il faudra mettre en place un nouveau cadre de reconnaissance des compétences et de l'apprentissage et une stratégie de mise en œuvre facilement compréhensible dans tous les secteurs, en particulier par les employeurs, les organismes de réglementation et les établissements d'enseignement.

L'CAPLA discutera de ces questions lors de sa prochaine conférence présentielle à [Antigonish, en Nouvelle-Écosse, du 26 au 28 mai 2025](#) et donne la bienvenue à tous les intervenants intéressés à améliorer les systèmes de reconnaissance et d'évaluation de l'apprentissage. Restez également à l'affût de l'CAPLA pour connaître les occasions qui auront lieu cet automne avec des représentants du Forum des ministres du marché du travail (FMMT), du Comité du commerce intérieur (CCI) ainsi que des dirigeants universitaires, des organismes professionnels, des conseils sectoriels et d'autres intervenants qui travaillent sur des cadres de compétences, sur partenariats canadiens existants et sur les pratiques de reconnaissance prometteuses pour soutenir la mobilité des travailleurs et des travailleuses et la reconnaissance des compétences. Veuillez consulter le site Web de CAPLA à www.capla.ca <http://www.capla.cain/> pour plus de détails.

*CAPLA est la principale organisation à but non lucratif de praticiens et praticiennes de la RAC au Canada consacrée à la sensibilisation, à l'acceptation, à l'évaluation et à la reconnaissance de tous les types d'apprentissage, quel que soit l'endroit où ils ont été acquis.

Pour les demandes des médias, veuillez contacter :

Andy Brown, directeur général par intérim et président du conseil d'administration,
CAPLA

Téléphone : 514-568-2642

Courriel : info@capla.ca